

Puissance 2D, 16 septembre 2012

PUISSANCE 2D
LE DEVELOPPEMENT DURABLE EN REGION

ACCUEIL ACTEURS AFOURTS ENVIRONNEMENT ECONOMIE ENJEUX/DEBATS SOCIETE DOC 2D

ARTICLES LIÉS

- La Région Centre veut désormais attribuer ses aides au plus près des besoins, dans une vingtaine de "bassins de vie" 17/09/2012
- Conférence environnementale : le Comis 21 se félicite des avancées mais reste vigilant 17/09/2012
- "On pourrait avoir une région pilote sur le développement durable", estime Yves Broussoux, vice-président de la CCI Centre 16/09/2012
- Transition énergétique : les propositions du Conseil d'analyse stratégique 13/09/2012
- Les écologistes de la Région Centre accompagnent la marche européenne en

16/09/2012

Tribunaux de commerce : le sénateur Jean-Pierre Sueur favorable au "dépaysement" de certaines affaires

Évoquant à mots couverts la mise en redressement judiciaire du groupe volaille Doux, qui concernait quatre sites en région Centre, le sénateur du Loiret a fait comprendre devant les juges consulaires de la région Centre, réunis en congrès à Orléans ce vendredi 14 septembre, qu'il est favorable au "dépaysement" de certaines affaires comme celle-là, qui est restée entre les mains du tribunal de Quimper.

Sur le front Jean-Pierre Sueur repart l'avis de **Xavier Beudin**, président de la FNSEA et surtout président du groupe Solprodiol, dont une des filiales a obtenu la reprise de la partie « frais » du groupe Doux.

Xavier Beudin avait suscité de vives réactions en Bretagne, après avoir dit que ce n'était pas normal que l'affaire soit tranchée par le tribunal de commerce de la petite bourgade de Quimper (Finistère). Ce qui laissait supposer notamment qu'il pouvait y avoir un manque de compétence et un peu de partialité.

"Il est vrai que lorsqu'une affaire concerne beaucoup de territoires, beaucoup de professionnels, on peut croire que le jeu des solidarités locales, des relations, des compétences ait une incidence. Ce qui met en lumière l'opportunité que des affaires puissent être délocalisées" a dit Jean-Pierre Sueur, président de la commission des Lois au Sénat. "A Quimper, ils connaissent bien le sujet du groupe Doux, mais vous aussi, à Orléans, vous le connaissez bien.", a-t-il ajouté.

De quelle façon et à quelles conditions un dépaysement pourrait-il intervenir dans certains cas afin de garantir un arbitrage sur terrain neutre ?

Quelques "grands" tribunaux de commerce pourraient se doter de chambres spécialisées, comme il en existe dans les juridictions civiles et pénales.

Participer

- Ce site Puissance2D est aussi le vôtre
- Annoncez une manifestation
- Rappelez vos connaissances de presse
- Envoyez vos photos, vidéos, enregistrements (avec vos coordonnées et une autorisation de publication)
- Proposez votre blog spécialisé ou votre newsletter

envoi@puissance2d.fr

METEO LOCALE

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

LA QUALITE DE L'AIR

LigAir
L'observatoire de la qualité de l'air

LE KIOSQUE

LES NEWSLETTERS
L'ACTUALITE